

valeur sentimentale pour le peuple japonais. Ce n'est que plus tard que le bouddhisme, le confucianisme et le christianisme sont respectivement apparus. Le shintoïsme ne possède pas de théologie, c'est une religion sans théologie. Elle ne contient pas de dogmes sur le salut comme la religion bouddhiste, par exemple, mais elle est intimement liée au sentiment patriotique. Elle fournit une mystique à la nation et c'est pourquoi l'empereur en était le chef. Rigoureusement parlant, le shintoïsme est peut-être davantage un culte patriotique qu'une religion. Les forces de la nature y sont adorées comme des dieux ou des demi-dieux. On retrace ce type de religion chez les premiers peuples du monde méditerranéen.

Le bouddhisme s'est implanté par la suite avec une théologie beaucoup plus complète et plus spirituelle. Il apportait des théories sur le péché, le mal et le salut, questions auxquelles le shintoïsme ne s'est jamais soucié de répondre. C'est d'ailleurs parce que ces deux religions ne réclament pas de la même façon l'adhésion spirituelle de l'individu, qu'elles peuvent coexister sans entrer en conflit. Il n'est donc pas illogique pour un Japonais de se rendre au temple shintoïste pour y honorer un héros national qui a été déifié et d'aller ensuite assister à une cérémonie bouddhiste.

M. MURRAY: Et de finir la journée à l'église méthodiste.

M. NORMAN: Il n'existe certainement aucune loi qui le défende.

M. GRAYDON: De plus, ceux qui avaient embrassé la foi shintoïste considéraient, je crois, les exploits guerriers comme leur méritant presque automatiquement une place au "royaume fleuri" et l'héroïsme fanatique des Japonais peut se rattacher, d'une certaine façon, à cette croyance. Je me demande si M. Norman ne désirerait pas faire quelques commentaires à ce sujet.

M. NORMAN: Les shintoïstes se font un devoir d'honorer l'esprit des morts. Ce culte est rendu aux morts, selon certains rites, par leurs descendants. Je ne crois pas que le shintoïsme comporte une conception précise du ciel comme le bouddhisme, mais, d'après une coutume profondément enracinée, les Japonais qui meurent au service de leur patrie reçoivent une plaque commémorative qui est placée dans le temple de Yasukuni, spécialement dédié à ceux qui sont tombés au champ d'honneur. A l'anniversaire du décès ou en d'autres occasions appropriées, la famille se rend au temple pour rendre un culte à ses morts.

Le PRÉSIDENT: Avez-vous d'autres questions à poser?

M. MURRAY: Je suis d'avis qu'il serait peut-être préférable de discuter ce sujet à une autre réunion du Comité. Cette question a une grande portée.

Le PRÉSIDENT: De quel sujet voulez-vous parler, monsieur Murray?

M. MURRAY: Du sujet général des relations du Canada avec le Japon et de l'expansion des échanges commerciaux entre ces deux pays.

Le PRÉSIDENT: Je crois que nous pourrions en discuter un peu plus longuement cet après-midi, car le Comité désire faire un rapport sur cette question la semaine prochaine, si possible.

M. GRAYDON: Monsieur le président, le Comité n'a-t-il pas l'intention d'appeler des témoins au sujet de l'immigration?

Le PRÉSIDENT: Je laisse aux membres du Comité le soin de décider de cette question.

M. GRAYDON: Je n'y vois pas d'objection, si les témoins ici présents veulent traiter de la question.

Le PRÉSIDENT: Nous avons parmi nous une autorité en la matière et nous pourrions procéder dès maintenant à l'interrogatoire au sujet de l'immigration. Les membres sont-ils d'avis que nous entendions ce témoin tout de suite?